

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 51 (1900)
Heft: 8-9

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

telles ont pris part aux travaux préconsultatifs. Qu'elle se joigne donc à la ligue des paysans, et celle-ci fera siens les vœux des forestiers.

M. le Dr *Fankhauser* reconnaît volontiers que la création d'un bureau de statistique serait une excellente innovation, mais il ne croit pas la chose possible pour le moment. C'est le matériel qui sera difficile à rassembler. En effet, qui le fournira? Les cantons, par l'intermédiaire de leur personnel forestier; mais ce personnel est insuffisant aujourd'hui pour une tâche aussi importante! D'un autre côté, où prendre l'argent nécessaire pour ce travail, et ce ne sera pas peu de chose? Renvoyons cette demande au moment où cette statistique pourra se faire plus facilement que ce ne serait le cas aujourd'hui. — Cette proposition étant admise, l'assemblée charge ensuite le comité de désigner une commission de 5 membres qui s'occupera des différentes questions soulevées dans le présent rapport. En outre, le comité permanent rapportera également à Stans, sur la proposition de faire entrer la Société dans la ligue des paysans.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance en remerciant l'assemblée de l'attention soutenue dont elle a fait preuve jusqu'au bout et qui, espère-t-il, continuera sous une autre forme, durant le banquet qui va suivre.

Et nous, considérant la tâche du secrétariat comme terminée, nous rentrons dans les rangs, pour jouir de notre entière liberté, durant ces journées mémorables passées au bord du fleuve idyllique, en compagnie de si bons amis.

M. Decoppet.



Communications.

Réunion d'été de la Société vaudoise des forestiers.

Suivant les statuts de notre Société la réunion d'été, qui comporte une courte séance et une excursion de 2 jours, doit avoir lieu alternativement dans les 11 arrondissements forestiers du canton. Cette année, le tour en était à celui d'Aigle et le comité local avait choisi le rendez-vous à Bex, pour le 22 juin. Pas moins de 97 membres et amis de la forêt avaient répondu à l'appel.

Deux trains spéciaux de la ligne électrique, tout nouvellement inaugurée, du Bex-Gryon nous transportent à cette dernière localité, où a lieu la séance. Décidément la chance n'est pas des nôtres: il pleut à torrents et il est impossible de rien voir des beautés de la contrée que nous traversons. Mais qu'importe: entre gens des bois qui se voient si rarement, on a tellement de choses à se raconter!

Vers le soir, ou tout au moins demain, tout s'arrangera bien; c'est le comité qui l'assure...

A Gryon, séance à l'église. Les affaires administratives expédiées, M. *Puenzioux*, chef du service des forêts, fait circuler des échantillons

de bois de cerisier habités par le *Cossus ligniperda*, fait assez rare vu que cet insecte s'attaque surtout aux bois blancs, tels que saules et peupliers. On voit aussi un échantillon d'une tige d'épicéa trouvé dans la forêt de St-Livres (par le garde forestier Jotterand), lequel a fort préoccupé quelques personnes. L'écorce est très épaisse en bas et ressemble à s'y méprendre à celle du mélèze, tandis que plus haut elle est normalement constituée. Ce cas est apparemment analogue à celui décrit par M. le professeur Schröter dans son livre „*Ueber die Vielgestaltigkeit der Fichte*“. L'épaississement de l'écorce n'est pas dû à la greffe, comme on le supposait. Un examen microscopique montre qu'aux deux endroits l'écorce est bien celle de l'épicéa, seulement sa structure n'est plus normale là où elle est épaissie, il y a hypertrophie. Selon M. Schröter, ce cas d'hypertrophie serait le même que celui de l'épicéa à verrues, dont notre journal a donné une description en 1899. A une différence près toutefois: dans cette dernière affection, l'excroissance est localisée sur différents points, tandis que sur l'épicéa de St-Livres, elle s'étend à toute la périphérie de la tige; ici verrues, là manteau verruqueux. M. Schröter ajoute, dans le livre précité, qu'on ne connaît jusqu'à présent que 6 épicéas dont l'écorce serait constituée comme il vient d'être dit: 5 en Allemagne et Autriche et 1 en Suisse (Au „Vuargnoz“, près Lausanne). C'est donc un sujet rarissime entre tous que nous présentait M. le chef du service des forêts. Nous aurons l'occasion de revenir plus tard sur ces questions à propos d'un nouvel échantillon d'épicéa à verrues trouvé dans les forêts de Bière. Bornons nous à constater, pour l'instant, que la connaissance des causes de ces apparitions pathologiques est maintenant acquise; la greffe y est en tout cas étrangère. M. Schröter a provoqué dernièrement des essais de greffe de l'épicéa sur le mélèze et vice versa; nous en apprendrons sous peu les résultats.

M. Decoppet, forestier d'arrondissement, à Aigle, rapporte ensuite sur un projet d'assurance des ouvriers forestiers auprès de l'association mutuelle des entrepreneurs et industriels vaudois, projet dont l'avait chargé le Département de l'Agriculture. Ce sujet est d'actualité. Aussi bien, la lecture de ce travail, très étudié et fort bien présenté, fût-elle écoutée avec une religieuse attention. Sachant qu'il paraîtra sous peu dans le Journal, nous nous bornerons à donner ici les conclusions que l'assemblée a adoptées. Les voici:

La Société vaudoise des forestiers prie le Département intéressé de faire le nécessaire pour que l'Etat assure contre les accidents, les ouvriers travaillant dans les forêts cantonales, en établissant un contrat qui puisse être utilisé, dans les mêmes conditions, par les communes et les particuliers.

Nous avouons avoir été un peu désappointé d'apprendre que, suivant le projet, seuls les ouvriers forestiers employés à la journée par l'Etat, les communes ou les particuliers bénéficieraient de l'assurance, tandis que les bûcherons ou entrepreneurs travaillant „en tâche“ en seraient exclus. M. Decoppet nous assure qu'il a été impossible de

compter avec ces derniers ; il faudrait, pour le moment du moins, aller au plus pressé, quitte à agrandir plus tard le cercle des assurés.

La prime admise au projet est du 3 %.

La séance terminée, et, après un excellent banquet, on s'achemine contre le village des *Plans*. Malheureusement, le ciel ne se déride pas et c'est au travers d'un brouillard tenace et d'une fine pluie que nous devons deviner tout ce que recèle de beautés naturelles ce coin entre tous privilégié des Alpes vaudoises. Pourtant, une éclaircie permet d'examiner le jardin botanique alpin de *Nant* qu'entretient avec beaucoup de soins l'Etat de Vaud. A quelques pas de là, sur une paroi de rochers, trônent, écrits en lettres gigantesques, les noms des savants et poètes J. Muret, E. Rambert et J. Olivier, chers au cœur de tout Vaudois. Sous peu celui de Favrat, le délicieux conteur et le savant connaisseur des „*Rubus*“, viendra s'ajouter à ce Panthéon si simple et si grandiose.

A l'école des Plans, où nous attendait une collation, la „régente“ et sa petite classe firent vibrer les cœurs de tous par quelques beaux chants patriotiques. Plus tard, à la soirée familière on fut, malgré pluie et brouillard, d'une gaiété folle. Décidément, le vallon des Plans, si souvent chanté des poètes, jouit d'un charme auquel nul ne résiste.

Le lendemain, 23 juin, on partit des Plans de très bonne heure. Pour examiner avec profit tout ce que le programme indiquait, il fallait le beau temps : nous l'eûmes enfin. Ce fut, d'abord, une gentille grimpe au travers des forêts domaniales du cantonnement de *Frenières* jusqu'à *Châtillon* (1900 m). Dans le bas, de magnifiques peuplements mélangés, avec forte prédominance des résineux ; par ci par là, quelques superbes mélèzes, puis, à mesure qu'on monte la forêt s'éclaircit et, par places, de grandes trouées gâtent le tableau. La coupe rase et l'ouragan de 1879 se sont unis dans leur œuvre de destruction et le forestier se demande comment il faudra reconstituer le plus sûrement les richesses disparues. Le reboisement est rendu difficile, à cette altitude, par le fait que la régénération naturelle ne se produit que faiblement ou pas du tout. Jusqu'à présent l'administration forestière s'est appliquée à reboiser tous les vides en employant exclusivement l'épicéa. Il nous a semblé qu'on pourrait lui adjoindre avec avantage le sapin. Les coupes rases prévues à l'aménagement sont abandonnées depuis quelque temps déjà ; on a remplacé avantageusement, nous semble-t-il, ce genre d'exploitation par la coupe en bouquets, avec reboisement immédiat.

Du sommet de *Châtillon* — un point de vue superbe, d'où le regard plonge dans la plaine et sur le lac et reste émerveillé en face des Dents de Morcles et du Midi — l'œil embrasse l'ensemble des grands travaux de défense contre les avalanches, faits ces dernières années par l'Etat et sur lesquels M. Décoppet nous renseigne. Au *Loëx* et aux *Golettes*, où le reboisement touche à sa fin, on a fait de bon travail ; les murs secs ont rempli leur but et, après de longues années d'indécision, les plants d'arolle et d'épicéa commencent à croître à qui mieux mieux. Tout n'alla pas sans peine dans ce rude pays et bon nombre de fores-

tiers de la plaine purent méditer sur la dose de patience et de persévérance dont doit s'armer le forestier de la haute montagne dans la création de nouveaux peuplements.

On a attaqué le mal à la racine, soit par le haut. Les travaux descendent graduellement et ils consisteront pendant les années prochaines à fixer les berges des torrents de la *Croisette* et du *Courset* et à reboiser tout leur bassin supérieur. Pour cette dernière opération, la tâche sera bien facilitée, pour l'un d'eux du moins, grâce aux peuplements de verne des Alpes qui recouvrent le terrain à perte de vue de leur tapis serré. Déjà l'épicéa a pu prendre pied par places, grâce à ce précieux auxiliaire; on commence à dégager les îlots qui émergent par ci par là.

Heureux ceux qui, dans 11 ans, auront la chance de visiter à nouveau toute cette contrée, avec la Société vaudoise des forestiers. Combien tout aura changé d'aspect si rien ne vient interrompre le cours normal des choses!

Des *Planauds*, où l'on s'arrêta pour une troisième collation — nous n'eûmes vraiment à souffrir ni de la faim, ni de la soif pendant ces 2 jours — jusqu'à Bex, ce fut une rude dégringolade.

Néanmoins tous arrivèrent en bon état; même M. *Curchod-Verdeil*, inspecteur des forêts, à Lausanne, le Nestor et le seul membre fondateur de notre société encore présent, même lui tint bon jusqu'au bout. Quand on en est à sa 45^e réunion et à son 70^e printemps, ce n'est pas peu dire. Quel exemple pour les jeunes! Honneur aux vieux!

Nous ne pouvons terminer le récit de ces deux intéressantes journées sans remercier vivement le comité et spécialement son président, M. *Decoppet*, directeur de course, pour tout le plaisir et pour tous les enseignements qu'ils nous ont préparés.

H. Badoux.



L'arolle dans le Jura.

L'arolle est encore un étranger dans le Jura et le forestier le regarde avec méfiance. Peut-être cela provient-il de ce que cet arbre nous vient de la patrie du mélèze, qui lui donne si rarement de bons résultats sur nos montagnes calcaires. Il semble en être tout autrement de l'arolle, du moins à en juger par les faits suivants.

Dans les environs du Locle, à une altitude de 1050—1150 mètres, exposition nord-ouest, deux propriétaires ont cultivé l'arolle depuis un certain nombre d'années. Non seulement dans un jardin bien soigné, mais dans un ancien pâturage transformé en forêt, les plantations d'arolle ont eu un plein succès. Planté à grands intervalles dans une espèce de parc d'essences diverses, nous le voyons lutter de pair avec l'épicéa, le pin Weymouth et le mélèze.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'arolle fructifie et porte de bonnes graines, chose qui n'arrive pas au mélèze. Demandez-le aux